

LE CNESCO EN BREF

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) est **une institution chargée d'une évaluation indépendante**, créée par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, du 8 juillet 2013. Il est **composé majoritairement de scientifiques issus de champs disciplinaires variés, de parlementaires ainsi que de membres du Conseil économique, social et environnemental**.

Le Cnesco mène **une évaluation scientifique et participative du système scolaire** afin d'éclairer les divers acteurs de l'école et le grand public. Il met à disposition son **expertise sur les méthodologies d'évaluation**. Enfin, il **promeut une culture d'évaluation** en direction des professionnels de l'éducation et du grand public.

Une méthode d'évaluation des politiques publiques en 5 étapes

Pour assurer une évaluation de qualité au service de l'école, le Cnesco a développé une méthode originale, en cinq étapes, permettant de mettre en œuvre **une évaluation indépendante, scientifique et participative** :



▪ Une évaluation scientifique : un réseau de chercheurs pluridisciplinaires associés

250
chercheurs français et étrangers experts en évaluation de l'éducation

Pour conduire son travail d'évaluation, le Conseil a développé **un réseau de 250 chercheurs français et étrangers**, experts en évaluation de l'éducation et issus **de toutes les disciplines** : didactique, psychologie cognitive, sociologie, économie, géographie... L'ensemble des activités du Cnesco s'appuient sur **un socle scientifique d'évaluations très robuste et sur des comparaisons internationales**.

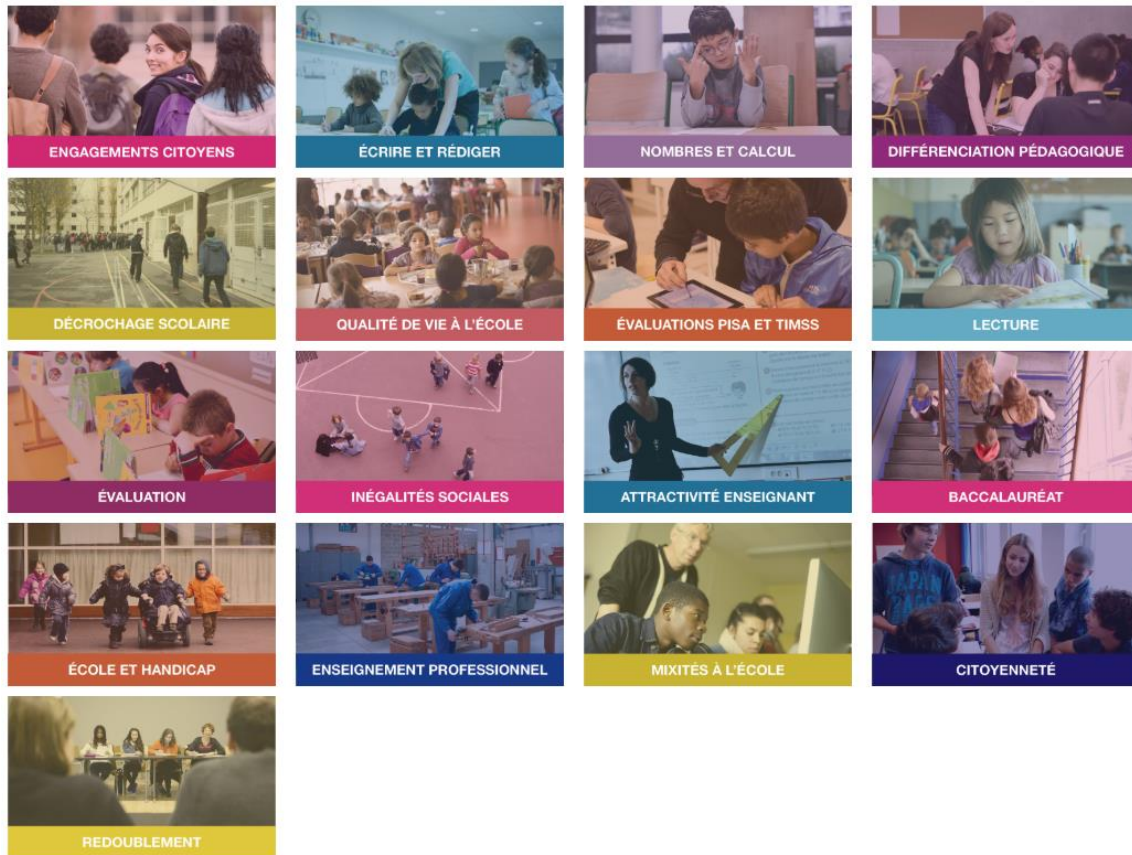
▪ Une démarche participative qui implique les acteurs de terrain

De nombreuses évaluations, de qualité, sont peu prises en compte, faute d'avoir engagé en amont un dialogue avec les acteurs qui mettent en œuvre les politiques qu'elles évaluent. **En intégrant les différents acteurs directement dans son processus, le Cnesco peut apporter des réponses concrètes et accessibles à tous, appuyées sur une évaluation connectée avec les réalités vécues sur le terrain.** Depuis la création du Conseil, les conférences du Cnesco ont réuni, en présentiel, plus de 2 800 participants (public participatif, jury d'acteurs de terrain).

2 800
participants en présentiel aux conférences du Cnesco

Une instance productive

À partir de cette méthode, le Cnesco a porté des évaluations sur 17 thématiques cruciales du système scolaire, à travers la publication de rapports scientifiques et de notes d'analyse :



Des évaluations diffusées dans la communauté éducatives

Afin de s'assurer de l'appropriation des résultats de l'évaluation par les acteurs et les décideurs, le Cnesco a diversifié les formats de diffusion (rapports, synthèses, vidéos, conférences). La communauté éducative s'est emparée des évaluations du Cnesco, avec 429 000 visiteurs uniques sur le site internet du Cnesco. Sur un an, plus de 560 000 pages ont été consultées (+50 % en deux ans).

429 000

visiteurs uniques
sur son site internet

La méthodologie Cnesco s'exporte à l'étranger

Cette méthode est reconnue à l'international, où des *alter ego* du Cnesco (Maroc, Chili, Angleterre, Portugal...) ont sollicité l'organisme d'évaluation, notamment pour importer sa méthodologie d'évaluation du système scolaire. En 2017, le Maroc et le Chili ont dupliqué la conférence du Cnesco sur le décrochage scolaire, profitant en direct des interventions d'experts internationaux et du format participatif créé par le Conseil afin de produire leurs propres préconisations, adaptées à leurs problématiques.

LE CNESCO : « UNE INSTANCE PRODUCTIVE, INDÉPENDANTE ET TRANSPARENTE »

L'Assemblée nationale (Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques) publie ce jour un rapport d'information sur « l'organisation de la fonction d'évaluation du système éducatif ». **Ce rapport évalue notamment l'activité du Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco)**, jeune institution lancée en 2014 pour évaluer en toute indépendance les résultats du système scolaire. Le rapport s'appuie sur un processus d'étude long, nourri entre autres par des analyses de la Cour des comptes (2017).

« Une instance productive, indépendante et transparente »

Le rapport évalue très positivement le Cnesco qu'il qualifie d' « instance productive, indépendante et transparente » (p. 83). Il valorise la méthode originale d'évaluation des politiques scolaires du Cnesco qui **associe des rapports scientifiques d'évaluation à une démarche participative avec la communauté éducative et la société civile**, tout en soulignant les ressources budgétaires et institutionnelles limitées de cette jeune instance.

« Le Cnesco, en dépit de moyens limités [...], est donc **une instance prometteuse qui, en quatre ans, a réussi à mettre en place une méthode d'évaluation du système scolaire** à la fois originale, scientifique et participative » (p. 84), souligne le rapport.

Les rapports du Cnesco constituent « des documents de référence pour les décideurs et praticiens »

Ce constat s'appuie sur une analyse en profondeur des évaluations du Cnesco. **Le rapport souligne l'ampleur de la production de rapports du Cnesco**. Il met aussi en évidence l'intérêt des évaluations inédites qu'il a menées sur des sujets sensibles peu documentés jusqu'alors par les évaluateurs de l'école. « **Le Cnesco a [...] produit des évaluations qui lui sont propres**, en particulier deux études, abondamment commentées, sur la ségrégation sociale dans les collèges et les lycées » (p. 83).

« Au total, **21 des 57 publications du Cnesco sont des productions scientifiques spécifiques, qui, pour 30 % d'entre elles, utilisent des méthodes de recherche quantitatives** » (p. 84), analyse le rapport. La contribution du réseau étoffé d'experts scientifiques du Cnesco est valorisée par le rapport **qui souligne la participation aux travaux de l'organisme d'évaluation de « 250 chercheurs associés »** (p. 84).

Le rapport souligne également que si, tout au début de son mandat, l'évaluation des méthodologies d'évaluations n'a pas été au cœur de son activité, cette **mission d'expertise est progressivement bien inscrite dans l'agenda du Cnesco** (qui a ainsi déjà analysé les évaluations internationales PISA et TIMSS, le baccalauréat ainsi que les pratiques évaluatives des enseignants dans la classe).

Au total, le rapport conclut que les rapports produits par le Cnesco, sur « des sujets aussi complexes que les inégalités sociales à l'école ou le redoublement », « **constituent des documents de référence pour les décideurs et praticiens** » (p. 83).

La démarche participative du Cnesco : « une nouveauté dans le paysage éducatif » « qui favorise la diffusion des résultats des évaluations et des préconisations »

La démarche participative est également valorisée par le rapport, qui souligne que par cette méthode d'évaluation originale, le Cnesco « contribue à la diffusion de la culture de l'évaluation au sein du système scolaire » (p. 83). Il précise que « **ce modèle collaboratif, qui parvient à réunir des praticiens, des universitaires et des représentants de l'administration centrale** (soit 2 800 participants aux événements en présentiel), **constitue une nouveauté dans le paysage éducatif, qui favorise la diffusion** des résultats des évaluations et des préconisations [...] **et permet ainsi de répondre à la demande d'information exprimée par les acteurs du système éducatif** » (p. 84). Le rapport précise également que le Cnesco a étroitement associé à ces travaux les autres évaluateurs comme « **les services du ministère de l'Éducation nationale, en particulier la Depp et les inspections générales**, qui participent aux différentes étapes de l'organisation de ces manifestations » (p. 84).

Un « souci de transparence » et des « évaluations indépendantes »

Le rapport insiste sur l'indépendance du Cnesco : « **la capacité du Cnesco à développer des évaluations indépendantes est en outre avérée** grâce à la participation, en son sein, de sept personnalités qualifiées issues de la recherche (dont la présidente), de parlementaires (deux députés et deux sénateurs) représentant différents groupes politiques et de deux membres du Conseil économique, social et environnemental » (p. 84). La publication systématique de toutes les productions est de plus mise en évidence. « **Le souci de transparence du Cnesco doit être souligné : c'est la première fois qu'une telle instance met toutes les contributions scientifiques qu'elle commande en ligne** » (p. 84), précise le rapport.

Les recommandations du rapport : renforcer les moyens du Cnesco et lui confier une nouvelle mission de coordination en matière d'évaluation

Au total, s'appuyant sur ce bilan approfondi positif concernant les quatre premières années d'existence du Cnesco, le rapport appelle à un renforcement des moyens du Cnesco : **il préconise de « prévoir des effectifs et des moyens de fonctionnement à la hauteur des missions du conseil en lui allouant un budget propre »** (p. 89). Il recommande également de **lui confier une nouvelle « mission de coordination et de régulation en matière d'évaluation du système scolaire »** (p. 89).